

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er mars 2019

CROISSANCE ET TRANSFORMATION DES ENTREPRISES - (N° 1673)

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

AMENDEMENT

N° 925

présenté par

Mme Dubost, rapporteure thématique et M. Lescure, rapporteur

ARTICLE 71 BIS

Au début de l'alinéa 6, substituer aux mots :

« élargir les »

les mots :

« étendre à de nouveaux ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.